



COMITE REGIONAL  
DE FRANCHE-COMTÉ  
DE NATATION



# BULLETIN REGIONAL

## N° 155



**Comité Directeur du 06 décembre 2014**  
**Conseil des Régions des 15 et 16 novembre 2014**  
**Assemblée Générale Régionale du 06 décembre 2014**

# **Compte-rendu du Comité Directeur du samedi 06 décembre 2014**

La réunion du Comité Directeur de Franche Comté a débuté à 14h30 dans les locaux de l'Espace Associatif Renaud de Bourgogne de Montbéliard.

## **Présents**

ADAM Cyrille - ALLEMANDET Philippe - BOURGEOIS Roland - CATTIN Yasmina - GALMICHE Jacky - GALMICHE Jenny - KRAJEWSKI-JAMAULT Sophie - VIEVAL Jacky

## **Assiste**

PORCU Noel (CTR)

## **Excusés**

BOURGEOIS Denis - DIEUDONNE Gilbert - GRAND CHAVIN Daniel - MARIE Nicolas - CHAUVEAU Sophie - MORENO Christelle -

## **Ordre du jour**

- Validation des candidatures éventuelles au Comité Directeur,
- Tour de table et questions diverses.

\*\*\*\*\*

## I – Validation des candidatures

3 postes sont à pourvoir au sein du collège féminin du Comité Directeur.  
2 candidatures ont été reçues avant le 28 novembre 2014.

Catherine BAILLY-BASIN, licencié au CNHJ et Marine VUILLAUME, licenciée au CNP.  
Ces deux personnes étant régulièrement licenciées à la FFN, ces candidatures sont validées et seront présentées lors de l'Assemblée Générale du Comité Régionale à tenir ce jour.

## II – Dossiers divers et tour de table

### Conseil des régions 2014

Il s'est tenu les 15 et 16 novembre au siège de la fédération à Pantin.

Lors de ce conseil, une nouvelle mouture de la labélisation des clubs a été présentée. Elle fera l'objet d'une réunion technique de présentation pour les CTR le 09 décembre et devra être définitivement validée par le Comité Directeur Fédéral des 12 et 13 janvier.

Le projet de pacte commun de progression, contractualisation entre la fédération et chacun des comités régionaux avance. Une série d'entretien avec un trinôme fédéral va débuter en janvier 2015, mi-février pour la Franche-Comté, afin de faire un état des lieux et cerner les besoins éventuels. Si besoin, et dès que les informations se préciseront, les présidents de clubs pourraient être sollicités.

Le procès-verbal de ces travaux est annexé au présent bulletin

\*\*\*\*\*

### Tenue des officiels

Un fournisseur a été identifié, des modèles choisis. Après présentation par Philippe ALLEMANDET des modèles envisagés, seul la chemisette est retenue.

Les critères d'attribution par le Comité Régional sont :

- Officiel A ou B
- Ayant effectué au moins 8 actions la saison 2013-2014

Un calendrier de principe est arrêté :

- Fourniture de la liste des récipiendaires potentiels en début de semaine 50
- Envoi des prospections de tailles auprès des clubs en semaine 50
- Retour des clubs pour la fin d'année
- Commande au plus tard à la mi-janvier
- Première distribution possible lors des Interclubs Pou-Ben-Min du 25 janvier

Il sera possible pour les clubs de commander des équipements supplémentaires si ils souhaitent équiper des officiels non dotés par la région.

*Personne d'autre ne demandant la parole, la séance est levée à 15h00.*

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DES REGIONS  
SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014**

<b>COMITES</b>	<b>PRESENTS</b>
<b>ALSACE</b>	<b>Laurent HORTER</b>
<b>AQUITAINE</b>	<b>Hélène TACHET DES COMBES</b>
<b>AUVERGNE</b>	<b>Denis CADON</b>
<b>BOURGOGNE</b>	<b>Daniel PLANCHE</b>
<b>BRETAGNE</b>	<b>Serge BRUNET</b>
<b>CENTRE</b>	<b>Michel SAUGET</b>
<b>CHAMPAGNE ARDENNE</b>	<b>Jean-Louis STEVENIN</b>
<b>CORSE</b>	<b>Anne-Michèle MELGRANI</b>
<b>COTE D'AZUR</b>	<b>Gilles SEZIONALE</b>
<b>DAUPHINE SAVOIE</b>	<b>Bernard BODON</b>
<b>FRANCHE-COMTE</b>	<b>Jacky VIEVAL</b>
<b>GUADELOUPE</b>	<b>Christian TELCHID</b>
<b>GUYANE</b>	<b>Myrtho MANDE</b>
<b>ILE DE FRANCE</b>	<b>Jean-Jacques BEURRIER</b>
<b>LANGUEDOC ROUSSILLON</b>	<b>Jacky VAYEUR</b>
<b>LIMOUSIN</b>	<b>Armand DUTHEIL</b>
<b>LORRAINE</b>	<b>David WAGNER</b>
<b>LYONNAIS</b>	<b>Denis PERRET</b>
<b>MARTINIQUE</b>	<b>Gabriel LORDINOT</b>
<b>MIDI-PYRENEES</b>	<b>Bernard DALMON</b>
<b>NORMANDIE</b>	<b>Guy DUPONT</b>
<b>NORD PAS DE CALAIS</b>	<b>Jean-Bernard POUILLIER (SG)</b>
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>	<b>Céline BRASSEUR</b>
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	<b>Dominique TROCHERIE</b>
<b>PICARDIE (uniquement le samedi)</b>	<b>Henri WACHTER</b>
<b>POITOU-CHARENTES</b>	<b>Jimmy PERSIGANT</b>
<b>PROVENCE</b>	<b>Raymond TAPPERO</b>
<b>REUNION (LA)</b>	<b>Jean-Claude CAUSSANEL</b>
<b>Francis LUYCE</b>	<b>Président FFN</b>
<b>Louis-Frédéric DOYEZ</b>	<b>Directeur Général</b>
<b>Patrick DELEVAL</b>	<b>D.T.N. par intérim</b>
<b>David NOLOT (samedi après-midi)</b>	<b>ADTN</b>

Après l'appel nominal par le secrétaire de séance, le Président ouvre les travaux :

*« Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,  
Monsieur le Directeur général,  
Monsieur le Directeur Technique National par intérim,*

*C'est une nouvelle satisfaction pour moi de constater combien la réunion du Conseil des régions est primé par chacun d'entre nous.*

*28 Présidents de région présents alors qu'en 2013, deux de nos amis pour des raisons circonstanciées s'étaient excusés : Henri et Gilles.*

*Je crois qu'il convient de souligner le sans faute de ce rendez-vous fixé presque jour pour jour en comparatif 2013/2014.*

*« Si tu veux aller vite – pars seul, si tu veux aller loin – pars avec les autres »*

*C'est le sens que je souhaite donner à ces trois demi-journées animées par de nombreux échanges, discussions, amendements, et même pourquoi pas critiques au motif des points évoqués par l'ordre du jour.*

*Une nouvelle fois, je ne peux qu'encourager ce type de concertation car il débouche inévitablement sur des analyses fonctionnelles qualifiantes pour les projets fédéraux à court terme, à moyen terme ou à plus long terme.*

*Personne ne peut ignorer que nous travaillons tous à l'amélioration de l'existant et que votre travail incessant, constant, que vous engagez tous les jours rejaillit sur notre fédération, comme l'exprime si bien le commentaire de l'inspection générale des services diligentée par le ministère auprès de la fédération française de natation.*

*« La FFN est une fédération structurée et dynamique qui dispose de nombreux atouts lui permettant de relever les défis qui se présentent et qu'elle a pour la plupart bien identifiés.*

*La capacité qu'elle aura à fédérer, de manière cohérente et dans la durée, les compétences et les initiatives de ses élus nationaux et territoriaux et de ses cadres – qu'ils soient salariés ou placés auprès d'elle par le ministère – ainsi qu'à coordonner l'action de ses comités et des clubs affiliés contribuera largement à la réussite des démarches engagées »*

*Pas moins de 62 auditeurs parmi lesquels 21 cadres techniques et 2 anciens DTN ont été consultés.*

*Manifestons notre enthousiasme même s'il reste quelques préconisations à examiner et nous nous réservons le soin dans un premier temps de l'évoquer lors du comité directeur des vendredi 12 et samedi 13 décembre 2014 à Paris.*

*Je ne souhaite pas m'étendre davantage sur ces avant-propos car je crains que vous ne me reprochiez de monopoliser la parole alors que je ne suis aujourd'hui que le régulateur de cette noble assemblée puisque le comité régional Nord-Pas de Calais n'est pas représenté par son président mais par son secrétaire général.*

*Avant de vous souhaiter d'excellents travaux, il me reste une mission bien agréable, celle qui consiste à remettre le nouveau foulard de la FFN à Céline BRASSEUR en qualité de présidente du comité de Nouvelle Calédonie, geste déjà assuré pour les féminines du comité directeur. »*

Michel SAUGET précise qu'en effet le rapport de l'inspection générale souligne le bon fonctionnement de notre fédération et émet 21 préconisations qu'il nous conviendra d'étudier et auxquelles nous devons répondre.

Il précise qu'une réflexion sur ces points est en cours avec le Directeur général et le DTN afin que des propositions d'actions soient soumises au comité directeur de décembre prochain.

Le Président interviendra lors de l'Assemblée générale de Vannes pour présenter ce plan d'action, mais il insiste sur la demande du ministère de ne pas, pour l'instant, diffuser ce rapport et ses annexes.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **• Organisation de la DTN :**

Le Président remercie une nouvelle fois Monsieur Patrick DELEAVAL d'avoir accepté le poste de DTN par intérim en attente de la nomination d'un nouveau Directeur qui devrait intervenir au cours du premier trimestre 2015.

Il précise que les candidatures pour ce poste ont été déposées au ministère avant le Dimanche 9 novembre 2014 et que les candidats retenus par le ministère seront auditionnés par le bureau fédéral courant janvier 2015. Nous sommes actuellement dans l'attente de la liste officielle de ces candidats.

Patrick DELEAVAL présente l'organigramme de la Direction Technique en précisant qu'il s'est adjoint deux cadres techniques pour l'aider dans ses missions en interne (voir document annexe).

### **• Kit Com**

Tous les clubs et comités ont reçu courant juin le kit com de la Fédération Française de Natation. Ce kit, le premier distribué aux clubs, se devait de répondre, au moins en partie, aux reproches d'absence de communication de la part de la FFN vis-à-vis de ses instances.

Après diverses interventions, il s'avère que plusieurs incidents ont émaillé la distribution et il importe d'améliorer le routage et la qualité même du kit avec l'ajout de banderoles et kakémonos.

Les services vont travailler à nouveau sur ce dossier pour le parfaire et les envois seront effectués avant la fin de saison (mai-juin).

### **• Présentation des grands événements 2015**

Le Président insiste sur la nécessité pour notre fédération de revenir dans le concert international par des organisations de valeur dans nos cinq disciplines.

Cette année 2015 verra donc, en plus des organisations habituelles (OPEN VVA, OPEN MUFÉ),

- Une étape de coupe du Monde eau libre à Nouméa le samedi 18 avril
- Une étape de coupe du monde natation course à Chartres les samedi 15 et dimanche 16 août
- Sept rencontres de la World League de water-polo féminine et masculine

Il restera à envisager une grande manifestation en plongeon pour que toutes nos disciplines soient représentées dans ce type d'organisation internationale.

Le Président précise que la FFN a fait appel à Monsieur Patrick GODDET pour nous aider dans les démarches de renégociation du contrat avec les médias télévisuels.

Louis Frédéric DOYEZ complète en insistant sur les manifestations nationales qui font partie intégrante du contrat TV et les discussions en cours sur le FFN Golden tour, les championnats

nationaux et la tournée « génération EDF ». Il informe le conseil des régions que la France accueillera en janvier prochain, après les Pays-Bas et le Danemark, le groupe de travail mis en place dans le cadre de la collaboration européenne.

Michel SAUGET précise que la FFN organisera la réunion du comité technique LEN eau libre en février 2015 et que la natation synchronisée et le plongeon souhaitent également être accueillis en France à court terme.

Le Président souhaite que les comités régionaux participent à la redynamisation de la Nuit de l'eau, organisée cette année le samedi 14 mars, en partenariat avec l'UNICEF.

Il confirme la participation active de la FFN au salon des maires de France organisé au parc des expositions à Paris et invite les dirigeants de la natation et des collectivités territoriales sur le stand FFN, en particulier le mercredi 26 novembre où il sera lui-même présent. La FFN interviendra le mardi 25 à une conférence sur les délégations de service public.

- **Financements CNDS**

Le président informe le conseil sur le contentieux entre le ministère et la CNOSF concernant la gestion du CNDS. La réunion du mercredi 29 octobre au siège du CNOSF a confirmé la baisse sensible du CNDS équipement et une motion a été déposée auprès de Monsieur le Ministre.

Bernard DALMON fait part de son inquiétude sur l'avenir des EPCI, l'augmentation importante des délégations de service public et la place des clubs dans les piscines.

Denis CADON interroge ses collègues sur leur implication dans le cadre de la préparation du contrat de plan Etat/Région. Aucun président ne semble avoir été consulté sur ce point.

- **Point sur la réforme territoriale**

Une commission a été mise en place par le CNOSF, présidée par Jean Pierre SIUTAT, afin de réfléchir sur cette réforme et ses incidences sur le milieu sportif. Cette commission doit rendre ses attendus le jeudi 15 janvier 2015. Dans l'attente de ceux-ci, il semble urgent d'attendre.

Daniel PLANCHE fait état de la réflexion qu'il a initiée au titre du CROS de Bourgogne sur l'impact de la loi sur le sport et la réforme territoriale (questionnaire complété par les associations et les collectivités). Il en ressort que la compétition n'est pas prioritaire pour les collectivités, l'apprentissage et le sport-loisirs apparaissant comme disciplines à favoriser. L'avenir des EPCI semble également très flou.

Denis CADON souhaite que les conclusions du groupe de travail du CNOSF soient diffusées aux présidents régionaux dès leur parution.

---

**Samedi 15 novembre 2014 – Début des travaux à 14 heures 40 – Fin des travaux à 18 heures 40**

---

### **TOUR DE TABLE SUR LES LICENCES**

Louis Frédéric DOYEZ diffuse un power point pour lancer les discussions (document annexé) avec entre autre un focus sur les droits de participation aux épreuves d'eau libre grand public et à la licence spécifique au dispositif savoir nager annualisé.

Gabriel LORDINOT précise que beaucoup d'écoles municipales existent en Martinique et ne permettent pas aux clubs d'avoir leur propre école de natation. La licence doit être un produit d'appel.

Christian TELCHID confirme l'intervention de son collègue en soulignant que de nombreuses disciplines mises en place outre-mer échappent aux clubs FFN, en particulier en eau libre. L'obligation de se licencier dans un club est peut-être un frein et le retour à une licence « individuelle comité » serait sans doute une ouverture à envisager.

Denis PERRET confirme que la FFN doit faire face à deux problématiques, les clubs qui ne respectent pas les règles en matière de licenciement où la FFN devrait faire preuve de plus de rigueur, et les sportifs extérieurs où une réflexion doit être engagée.

Jean Louis STEVENIN souligne la grande difficulté des clubs à trouver leur place au sein des installations municipales souvent en DSP. Il précise que le taux de renouvellement des licences savoir-nager est d'environ 30 à 40%. Il s'inquiète de l'éventuel poids électoral avec les licences savoir nager.

Raymond TAPPERO regrette que le droit d'adhésion grand public aux étapes d'eau libre implique le doublement du coût pour les participants, ce qui peut être un frein. Il précise également que l'opération savoir nager en Provence n'a pas été aidée par les fonds du CNDS et que les clubs participants ont été financièrement impactés.

Francis LUYCE s'inscrit en faux en précisant que la plupart des clubs et comités ont été largement aidés. Après un tour de table, il s'avère que 21 comités et/ou clubs ont effectivement été soutenus par le CNDS 2014.

Louis Frédéric DOYEZ revient sur le poids électoral de licences « individuelle comité » qui est quasiment nul. Il précise également que la commission eau libre réfléchit à une meilleure structuration des étapes de coupe de France et à une ouverture au grand public.

Bernard DALMON souligne que la licence est trop souvent considérée comme la variable d'ajustement aux finances des clubs et qu'il a mis en place dans son comité une possibilité de déduction fiscale sur une partie des cotisations clubs. Hélène TACHET DES COMBES reste circonspecte sur ce point qui peut prêter à interprétation suivant les régions.

Jean Claude CAUSSANEL intervient pour sa part de façon coercitive auprès des clubs ne licenciant par tous leurs adhérents en émettant des avis défavorables aux différentes demandes de subventions CNDS.

Gabriel LORDINOT souhaite qu'une nouvelle réflexion soit engagée pour la création d'une licence à taux réduit pour les activités de loisirs.

Jacky VAYEUR indique que les aides du comité ne s'appliquent qu'aux clubs labellisés, donc respectant le 100% licences.

Serge BRUNET prône davantage de rigueur, voire de radicalité, tout en préservant les « petits clubs ». Il souhaite qu'une étude soit faite sur le coût des licences dans les autres disciplines.

Denis CADON précise, qu'hormis les aspects financiers, l'augmentation du nombre des licences permet une meilleure légitimité auprès des instances régionales.

Gilles SEZIONALE, à titre d'exemple, commente les dispositions mises en place dans le comité de Côte d'Azur pour faciliter la prise de licences (document annexé).

## **POINT SUR LA LABELLISATION**

David NOLOT, DTN Adjoint, présente les nouvelles propositions concernant l'actualisation de la labellisation des clubs (document annexé).

Elément essentiel du plan de développement fédéral, le groupe de travail mis en place a beaucoup travaillé sur le document présenté qui clarifie de nombreuses interrogations et simplifie la lecture et les procédures de labellisation.

Ce projet sera présenté au comité directeur des vendredi 12 et samedi 13 décembre pour validation avant diffusion début janvier 2015.

Laurent HORTER remercie le groupe de travail et se dit très favorable à ce projet. La labellisation doit être un levier fort pour l'augmentation du nombre de nos licences.

Gilles SEZIONALE adhère totalement et insiste sur la nécessité que TOUS les clubs, y compris les clubs supports de pôles, remplissent les conditions de licences pour obtenir un soutien fédéral.

Raymond TAPPERO aurait souhaité dans le document voir apparaître les contreparties offertes aux clubs labellisés. Michel SAUGET précise que cela est du ressort de chacune des régions pour les clubs formateur, développement et animation.



Jean Jacques BEURRIER confirme que le groupe de travail a souhaité graduer les aides en fonction du label et que le coût proposé pour la FFN doit être normalement compensé par l'augmentation du nombre de licences.

Myrtho MANDE souligne la bonne présentation mais regrette que les DOM-TOM soient insuffisamment aidés financièrement par la FFN. Le Président refuse cette remarque en précisant que l'aide aux DOM-TOM est croissante chaque année et que les 5 comités ultra marins toucheront une aide substantielle de 75.000 euros en 2015.

Jacky VIEVAL s'inquiète pour les clubs qui ne pourront répondre à tous les prérequis en matière d'ENF compte tenu des difficultés d'accès aux équipements. David NOLOT répond que cette situation a été évoquée par le groupe de travail qui différencie dans son analyse des dossiers les agréments ENF et la mise en œuvre.

Denis PERRET se félicite de ces avancées et souhaite que les relations entre les clubs et les ERFAN avec obligation de formation aux BF soient incluses dans les dossiers. David NOLOT confirme que cela a été pris en compte.

Denis CADON se dit admiratif du travail effectué. Il demande confirmation que le label est attribué pour l'Olympiade, sous réserve du respect du cahier des charges. Il lui est répondu par l'affirmative. Un suivi annuel doit être effectué tant sur les licences que sur le niveau sportif.

Céline BRASSEUR se dit convaincue que la labellisation sera un moyen important de structuration et attend avec impatience les dossiers finalisés.

Bernard DALMON remercie la FFN du travail effectué, mais s'interroge sur le suivi des clubs labellisés nationaux et internationaux. Le suivi sera assuré par la FFN avec avis des instances régionales concernées.

Daniel PLANCHE confirme que les aides concernant la saison 2013/2014 ont bien été versées par la FFN. Il s'interroge sur l'intérêt d'un club support de pôle espoir à se labelliser. Il est confirmé que seuls les pôles France ne peuvent actuellement bénéficier des aides fédérales à la labellisation, les clubs supports de pôles espoir sont donc bien concernés par le dispositif.

Jacky VAYEUR, prudent, a ajouté une clause au dispositif en précisant que les aides octroyées au titre de la labellisation l'étaient en fonction des moyens des comités.

En réponse à une question de David WAGNER, il est précisé qu'en cas de transfert, le nombre de points affectés l'est au club quitté.

Guy DUPONT souhaite que le kit de communication soit revu, en particulier la bâche qu'il est difficile d'installer dans une piscine où le club résidant n'a pas forcément l'autorisation.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Armand DUTHEIL souhaite que le nom du pôle puisse être accolé à celui du club sur les résultats des compétitions. La commission informatique a déjà répondu favorablement à cette demande.

Gilles SEZIONALE regrette que le programme des nageurs poussins soit bloqué sur extranat et qu'il ne soit pas possible, comme prévu par les règlements, de créer une compétition libre pour cette catégorie. Le service informatique sera interrogé pour modifier ce point.

David WAGNER regrette que certains clubs ou comités retardent la parution de classement, notamment les interclubs, il s'interroge sur une éventuelle pénalisation de ces derniers.

Hélène TACHET DES COMBES sollicite les présidents présents pour connaître leur implication dans les nouveaux rythmes scolaires. Le blocage de l'Education Nationale semble quasi général sur ce point.

Myrtho MANDE souhaiterait organiser plusieurs « nuit de l'eau » chaque année. Michel SAUGET lui répond qu'une seule peut être prise en compte dans le cadre du partenariat avec l'UNICEF mais que le comité peut de son propre chef décider d'organiser des opérations promotionnelles comme il le souhaite.

## **PRESENTATION DU PACTE COMMUN DE PROGRESSION**

Jean Jacques BEURRIER présente l'avancée des travaux concernant le conventionnement avec les comités régionaux, seconde priorité, avec la labellisation, du plan de développement fédéral.

Le questionnaire-diagnostic des régions a été testé dans deux régions (Ile de France et Centre) et est en cours de finalisation afin de le rendre plus adapté à nos besoins.

Il est rappelé que l'objectif principal est de faire un état des lieux des comités régionaux (faiblesses et atouts) avant de définir ensemble les besoins de soutien de la part de la FFN.

Pour cela, le dialogue doit rester primordial et il est prévu le déplacement dans chaque région de trois délégués de la FFN (un élu, un salarié, un cadre technique). Ont ainsi été sollicités :

- M.SAUGET, JJ.BEURRIER, R.TAPPERO, H.TACHET DES COMBES, D.PLANCHE
- LF.DOYEZ, J.ARPAN, V.HAMELIN, C.ARRIBE
- P.DELEAVAL, D.NOLOT, M.PLANCHE, T.JAMET, H.LEBAS

Les comités régionaux sont invités à proposer des dates pour la venue de ces délégations fédérales.

Louis Frédéric DOYEZ procède à une présentation rapide du questionnaire en précisant que celui-ci sera transmis aux comités régionaux fin novembre, charge aux comités de le compléter et le retourner à la FFN pour analyse préalable au plus tard quinze jours avant la visite.

Les comités ultra- marins insistent vivement pour que les dirigeants fédéraux se déplacent dans le cadre de ce pacte, l'impact étant ainsi plus important pour les clubs locaux. Le Président valide cette proposition, tout en considérant la nécessité de mutualiser les déplacements afin de limiter les coûts.

Laurent HORTER souhaite que cette opération soit valorisée et qu'une communication spécifique du type « la FFN à la rencontre de ses comités et de ses clubs » soit mise en place.

Jean Louis STEVENIN regrette que les objectifs et les suites données ne soient pas mieux explicités en amont. La procédure a été ainsi définie et les conventions seront décidées après les visites des comités régionaux en fonction des spécificités et des besoins de chaque région.

David WAGNER s'interroge de savoir si on a prévu les moyens humains.

Gilles SEZIONALE regrette effectivement que les moyens n'aient pas été définis en amont et souhaite savoir si la FFN est prête à mettre des financements sur ce dossier.

Jean Jacques BEURRIER et Michel SAUGET soulignent que les deux comités régionaux testés n'ont pas exprimé de besoins précis et que seule l'analyse globale permettra de définir les moyens à mettre en œuvre.

Daniel PLANCHE revient sur la méthodologie de l'opération (point 2 du PWP de présentation) et confirme que les moyens devront être différents selon les comités régionaux.

Denis CADON insiste sur l'intérêt pour lui de pouvoir utiliser ce pacte comme moyen de mobiliser ses clubs et ses dirigeants.

Hélène TACHET DES COMBES souhaite que les clubs se positionnent sur leurs activités et leur niveau de pratique, mais insiste sur le besoin de reconnaissance, même symbolique, de la part de la FFN.

Myrtho MANDE, dans un langage imagé, affirme que la FFN est considéré en Guyane comme « *un gros matoutou* » qui tient peu compte de ses clubs.

Gilles SEZIONALE précise que les comités régionaux et leurs dirigeants sont la FFN et que des moyens financiers, via la part régionale de la licence, permettent des actions régionales fortes.

Céline BRASSEUR insiste sur le lien indispensable entre la FFN et ses comités dans le cadre du projet fédéral, la représentativité est parfois difficile à assurer et la présence de dirigeants fédéraux outre-mer serait un point très positif. Elle s'interroge également sur la déclinaison du plan de féminisation de la

FFN, présenté lors de l'Assemblée générale de Millau, dans les différentes thématiques du questionnaire.

Louis Frédéric DOYEZ, répond qu'il importe effectivement d'activer ce plan de féminisation, comme l'a demandé l'inspection générale du ministère. Il souligne avec émotion sa satisfaction des échanges lors de ce conseil des régions et se dit rasséréner pour poursuivre avec ses collaborateurs la mise en œuvre de ce pacte de progression ; la pression donnée par le pouvoir politique pour la réussite de ce projet ne peut être que source d'investissement à travailler ensemble.

## **POINTS DIVERS**

Denis CADON présente les statistiques sur les officiels toutes disciplines et remercie les comités régionaux pour leur investissement dans la saisie des données.

Le président informe le conseil des régions qu'il interviendra auprès du ministère, lors de la soutenance de la convention d'objectif le jeudi 11 décembre, pour faire confirmer le soutien du CNDS au dispositif du savoir nager.

Hélène TACHET DES COMBES précise que seul le lobbying permet d'obtenir des résultats.

Michel SAUGET sollicite ses collègues pour l'envoi règlementaire des PV d'assemblées générales et bilan financiers dans les délais impartis. L'inspection du ministère a insisté sur ce point.

Louis Frédéric DOYEZ présente le nouveau site fédéral qui sera mis en place début 2015 et confirme qu'extranat restera l'élément de communication interne majeur. Il informe également de l'avancée d'un éventuel partenariat sur les sites clubs.

Serge BRUNET précise que tout est prêt en Bretagne pour accueillir l'Assemblée générale à Vannes. La documentation concernant cette assemblée sera transmise aux comités régionaux début janvier.

Armand DUTHEIL en fait de même avec l'organisation à Limoges des championnats de France de natation en avril.

Hélène TACHET DES COMBES, suivie dans ses propos par Denis CADON et Bernard DALMON, demande que des efforts soient faits en matière de communication avec des moyens modernes, entre autre la création de visioconférence afin de faciliter les relations et limiter les déplacements. L'ensemble des membres du conseil approuve cette démarche.

Le Président valide cette proposition, le Directeur général est chargé de suivre ce dossier.

## **CONCLUSIONS**

Le président adresse tous ses vœux de réussite aux prochaines manifestations de cette fin d'année, 1<sup>er</sup> match de world league à Aix en Provence, Championnats de France à Montpellier, Championnats du monde à Doha.

Il souhaite un prompt rétablissement au secrétaire général qui va subir une intervention chirurgicale le jeudi 27 novembre et confirme l'intérim de Jean Jacques BEURRIER durant cette absence.

Il adresse à tous ses vœux pour la nouvelle année et se félicite de la bonne tenue des travaux de ce conseil des régions qu'il appartiendra de réunir à nouveau en novembre 2016.

Il termine en remerciant à nouveau Monsieur Patrick DELEAVAL pour le sérieux dont il fait preuve dans l'accomplissement de sa mission d'intérim.

**Le Secrétaire de séance**  
**Michel SAUGET**

**Le Président**  
**Francis LUYCE**

<b>Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2014</b>
---

Association **Comite Régional de Natation de Franche Comté**  
 Adresse 3 avenue des Montboucons – 25000 - Besançon  
 Tél. 09 83 56 12 68

Le 06 décembre 2013 à 16h00, les membres de l'association « Comité Régional du Natation » se sont réunis Pôle Associatif Renaud de Bourgogne de Montbéliard sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. **Jacky VIEVAL**, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme. **Jenny GALMICHE**, secrétaire de l'association et de M. **Roland BOURGEOIS**, trésorier.

10 clubs, dont la liste figure en annexe, sur 17 étaient présents ou valablement représentés à l'ouverture de l'Assemblée Générale. 56 voix sur 90 étaient présentes, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer. Deux clubs sont arrivés en cours, leurs voix ont été ajoutées au fur et à mesure de leurs arrivées.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Approbation du PV de l'AG précédente et des comptes rendus de Comité Directeur depuis la dernière AG ;
- Rapport de la Secrétaire Générale ;
- Rapports du Trésorier et du Contrôleur aux comptes ;
- Elections des membres du Comité Directeur pour les postes restant à pourvoir ;
- Rapports des Commissions techniques ;
- Approbation du budget 2014-2015 ;
- Désignation des contrôleurs aux comptes ;
- Désignation des délégués régionaux pour l'Assemblée Générale Fédérale.

\*\*\*\*\*

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des clubs en accompagnement des convocations. L'ensemble des documents à approuver a également été mis à la disposition de l'assistance.

Il a été fait lecture des différents rapports par leurs auteurs. A l'issue de chaque partie, un temps a été pris pour débattre et répondre aux questions. A l'issue, chaque rapport a été mis aux voix de l'Assemblée.

- PV de l'assemblée générale précédente et compte rendus des comités directeurs.

Aucune remarque n'a été formulée par l'assistance, la résolution n°1 a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité des présents (56 voix à ce moment des travaux).

<b>Résolution N°1</b>
-----------------------

L'Assemblée Générale approuve le compte rendu de l'Assemblée Générale précédente tenue le 30 novembre 2013 à Gray et les comptes rendus des réunions de Comité Directeur depuis cette date.
---

➤ Rapport moral.

Pas de questions particulières, la résolution n°2 a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité. Le club Natation Vesoul Noidans ayant rejoint l'Assemblée, le total des voix présentes est porté à 62.

**Résolution N°2**

L'Assemblée Générale approuve le compte rendu d'activité du Secrétaire Générale tel qu'il lui a été présenté.

➤ Rapport du trésorier, rapport du contrôleur aux comptes.

Lecture est faite du rapport du trésorier, puis de celui du contrôle aux comptes.

Les documents présentés ne soulèvent pas de questions, cependant une remarque est formulée dans l'Assemblée au sujet du registre des amortissements. Commentaire effectué, la parole est donnée à Mr Claude FERROT, contrôleur aux comptes, qui félicite le trésorier d'avoir bien pris en compte les remarques formulées la saison précédente.

La résolution n°3 a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité. Le total des voix présentes ayant été porté à 39 avec l'arrivée du club de Val de Gray Natation.

**Résolution N°3**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Trésorier et du Contrôleur aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 15 septembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Trésorier dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

La parole est donnée à Mr Alexandre GAUTHIER, adjoint aux sports de la ville de Montbéliard et représentant Mme le Maire, pour son intervention car celui-ci est également attendu à une autre manifestation.

➤ Elections des membres du Comité Directeur pour les postes restant à pourvoir.

3 postes restaient à pourvoir au sein du collège féminin du Comité Directeur.

2 candidatures valides avaient été déposées ou reçues au siège du Comité avant la date limite fixée au 28 novembre 2014.

Un premier tour de scrutin est organisé, les clubs présents ou représentés sont appelés chacun à leur tour et viennent déposer leur vote dans l'urne prévue à cet effet.

➤ Présentations et commentaires des rapports techniques.

Durant les opérations de dépouillement, lecture est faite des différents rapports techniques par discipline. Commission des cadres (ERFAN) - Natation sportive - Natation Maitres - Water Polo - Natation Synchronisée - Commission des cadres (hors ERFAN)

- Elections des membres du Comité Directeur pour l'olympiade 2012-2016.

Après un tour de scrutin et 84 voix exprimées sur 84 présentes, Mmes **Catherine BAILLY-BASIN** et **Marine VUILLAUME** sont élues au sein du Comité Directeur du Comité Régional avec respectivement 59 et 69 voix pour.

- Budget prévisionnel 2014-2015.

Le budget est présenté par Roland BOURGEOIS, trésorier du Comité Régional

Après quelques questions et demandes de précisions de la salle, la résolution n°4 est mise aux voix et adoptée à l'unanimité des présents.

#### **Résolution N°4**

L'Assemblée Générale approuve le prévisionnel de recettes et de dépenses pour la saison 2014-2015 tel qu'il lui a été présenté.

- Désignation des contrôleurs aux comptes.

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la résolution n°5 désignant M. **Claude FERROT** en tant que contrôleur aux comptes pour l'exercice 2014-2015.

#### **Résolution N°5**

L'Assemblée Générale approuve la désignation de Mrs **Claude FERROT** en tant que contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2014-2015.

- Désignation des délégués régionaux pour l'Assemblée Générale Fédérale.

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la résolution n°8 désignant les représentants du Comité Régional pour la prochaine Assemblée Générale Fédérale qui se tiendra à vannes en avril 2015.

#### **Résolution N°6**

L'Assemblée Générale approuve la désignation de Mrs **Jacky VIEVAL**, **Roland BOURGEOIS** et Mme **Jenny GALMICHE** en tant que délégués titulaires et de M. **Claude FERROT** en tant que délégué suppléant du Comité Régional de Franche Comté lors de l'Assemblée Générale Fédérale.

L'ordre du jour formel étant épuisé, la parole est donnée aux invités pour leurs interventions respectives puis une remise de récompenses clôture cette assemblée générale. La séance est levée à 19h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Montbéliard le 06 décembre 2014

Le Président de séance  
Jacky VIEVAL

Le Secrétaire de séance  
Jenny GALMICHE

Annexe 1 – Liste des clubs présents ou représentés

Club	Voix détenues	Présent	Voix présentes
A.S.M BELFORT NATATION	13	Oui	13
A.S.MONTBELIARD NATATION	6	Oui	6
CERCLE AQUATIQUE VALENTIGNEY	6	Oui	5
C.A.B LEDONIEN 39	7	Absent	-
CN DOLE & REG	11	Oui	11
CN HAUT-JURA	6	Oui	6
CN LUXEUIL	3	Oui	3
CN PONTARLIER	5	Représenté	5
DAUPHINS LURE	3	Absent	-
DOLE WATER POLO	2	Représenté	2
ENTENTE DELLE ETUEFFONT N 99	3	Absent	-
ESPÉRANCE LONS-LE-SAUNIER	5	Oui (1)	-
NAGEURS DES PORTES DU H.DOUBS	2	Représenté	2
NATATION VESOUL-NOIDANS	6	Oui (2)	6
PASSION SYNCHR'O BESANCON	3	Absent	-
US SOCHAUX NATATION	3	Oui	3
VAL DE GRAY NATATION	7	Représenté (3)	7
<b>Total des voix</b>	<b>90</b>		<b>69</b>

1 – Présents sans délégation de pouvoir

2 – Absent pour le vote de la résolution N°1

3 – Absent pour le vote des résolutions N°1 et N°2

Récapitulatif des voix présentes par scrutin

Résolution	Voix présentes	Majorité
1	56	29
2	62	32
3	69	35
4	69	35
5	69	35
6	69	35